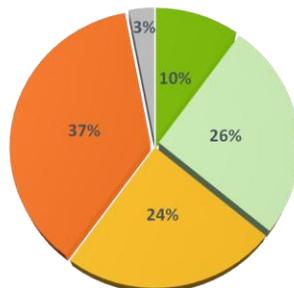


Six Français sur dix se déclarent opposés à la dépénalisation de la consommation de cannabis, soit un peu plus qu'en juin 2011

Vous personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à la **dépénalisation de la consommation du cannabis**, qui consiste à supprimer les sanctions pénales (amende et emprisonnement) pour ceux qui consomment du cannabis ? *

Opposé :
61%
+3 points par rapport
à juin 2011*



Favorable :
36%
-3 points par rapport à
juin 2011*

■ Tout à fait favorable ■ Plutôt favorable ■ Plutôt opposé ■ Tout à fait opposé ■ Ne se prononce pas

* En juin 2011, la question était formulée ainsi : « Vous personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à la dépénalisation de la consommation du cannabis ? »

© Harris Interactive

harris
INTERACTIVE

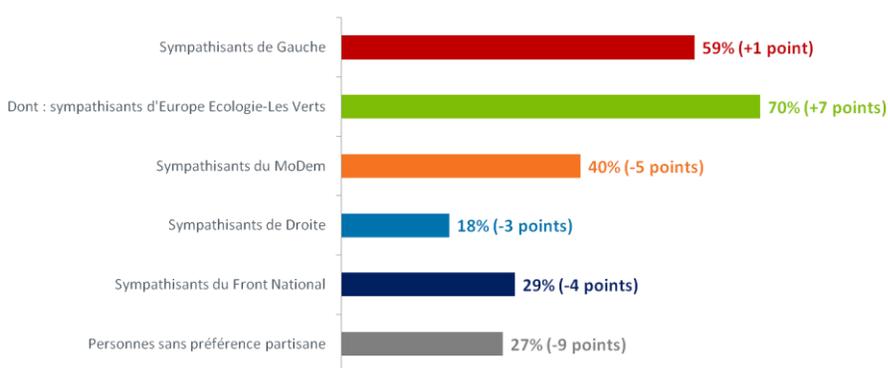
3

- **Les Français se déclarent également majoritairement hostiles à l'éventualité d'une légalisation du cannabis** : seuls 29% indiquent y être favorables (8% « tout à fait favorables »), contre 68% déclarant y être opposés, dont 42% affirmant même y être « tout à fait opposés », les deux attitudes apparaissant ainsi largement corrélées.
- **Les sympathisants de Gauche sont plus nombreux que la moyenne à souhaiter tant la dépénalisation (59%) de la consommation du cannabis que sa légalisation (44%), tandis que les sympathisants de Droite s'y montrent particulièrement opposés** (respectivement 82% et 84% opposés). Plus précisément, une majorité absolue des sympathisants d'Europe Ecologie – Les Verts et du Front de Gauche se montre favorable à ces deux évolutions juridiques (respectivement 70% et 55%), même si la légalisation fait davantage débat au sein de ces catégories. Notons que si les personnes ayant l'intention de voter pour Eva Joly à la prochaine élection présidentielle émettent des opinions proches de celles exprimées par les sympathisants écologistes, les électeurs déclarés de Jean-Luc Mélenchon se montrent sensiblement moins favorables à chacune de ces deux perspectives d'évolution que les sympathisants du Front de Gauche, signe que le coprésident du Parti de Gauche rassemble au-delà de son socle « naturel » de sympathisants.

- **Qu'il s'agisse de la dépénalisation de la consommation ou d'une légalisation plus générale, certaines catégories de population se montrent plus hostiles à une diminution des sanctions : les personnes âgées.** Ainsi, seules 31% des personnes âgées de 65 ans et plus se déclarent en faveur de la dépénalisation et 21% en faveur de la légalisation. Notons que ce sont les 18-24 ans qui, sans être majoritairement « pour », constituent la frange de population la plus favorable à la dépénalisation de la consommation (44%) mais qu'en revanche, ils ne sont pas plus que la moyenne favorables à la légalisation. On retrouve cette différence marquée chez les femmes, qui sont 35% à se déclarer en faveur de la dépénalisation (soit presque autant que les hommes), et moins d'un quart à approuver la perspective d'une légalisation (24% contre 34%) des hommes. Si l'âge et le sexe influent sur les réponses, le statut de parent semble en revanche peu jouer sur le regard porté par les Français sur ce sujet : seuls **les parents ayant au moins un enfant âgé de 18 ans ou plus se déclarent plus opposés que la moyenne à la dépénalisation de la consommation de cannabis et à sa légalisation, sans doute parce qu'ils ressentent davantage le risque que leur enfant majeur soit concerné par une consommation de cannabis.** Enfin, notons que ces hypothèses sont un peu mieux perçues par les membres des catégories supérieures (43% et 33%) que par ceux des catégories populaires (38% et 29%).

Les sympathisants de Gauche, et tout particulièrement les sympathisants écologistes, sont majoritairement favorables à la dépénalisation

Vous personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à la dépénalisation de la consommation de cannabis, qui consiste à supprimer les sanctions pénales (amende et emprisonnement) pour ceux qui consomment du cannabis ? (ST Favorable)



*_**

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

A propos de Harris Interactive

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6^{ème} rang mondial des sociétés d'étude ad hoc). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord et en Europe. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Contact Harris Interactive en France:

Laurence Lavernhe – 39 rue Crozatier – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr
Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr